



Appel à candidatures internes / externes

Poste de coordinateur de l'entretien des locaux municipaux H/F

4ème ville du Morbihan par sa population (18 000 habitants), Ploemeur dispose d'une situation privilégiée en Sud-Bretagne : l'attractivité de son territoire, la qualité de ses équipements (station classée de tourisme) et le dynamisme de sa vie locale sont autant de marqueurs du bien vivre à Ploemeur.

Collectivité en développement, un poste de coordinateur de l'entretien des locaux municipaux est à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2022. Il sera placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service Education. Le cadre d'emplois sera celui des agents de maîtrise, avec un déroulement de carrière possible jusqu'au cadre d'emplois des techniciens.

Missions :

- Mise en place de protocoles d'entretien uniformisés et adaptés à différentes typologies de locaux (sanitaires publics, mairie, écoles, équipements sportifs, espace culturel...)
- Encadrement hiérarchique d'agents techniques en charge de l'entretien des locaux
- Coordonner / planifier / ajuster / contrôler les interventions de nettoyage
- Veille active quant au respect des protocoles et organisations définies
- Sensibiliser et former les personnels aux consignes de sécurité et de prévention (port des EPI, gestes et postures...)
- Contrôle et suivi opérationnel des prestations externalisées
- Proposer des axes d'amélioration (démarche environnementale, rationalisation des coûts, mode de gestion...)
- Mise en place d'outils de suivi des fournitures d'entretien et de gestion des stocks
- Suivi et optimisation du parc de machines de nettoyage (auto-laveuses, mono-brosses, aspirateurs...)



Profil :

- Maîtrise indispensable des règles d'hygiène et de sécurité
- Expérience dans l'entretien des locaux fortement recommandée
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Sens de l'organisation et autonomie
- Rigueur, adaptabilité et engagement au quotidien
- Sens du dialogue et du travail en équipe
- Maîtrise du travail en mode projet

Conditions particulières :

- Nombreux déplacements sur le territoire (véhicule de service, permis B obligatoire)
- Poste à temps complet
- Rémunération statutaire et régime indemnitaire
- Utilisation ordinateur et smartphone

Adresser une lettre de candidature avec C.V **avant le 19 février 2022** à Monsieur le Maire,
Obligatoirement via le site de la Ville de Ploemeur, démarches citoyennes « Ploemeur mes services » :
<https://www.espace-citoyens.net/ploemeur/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

